



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

DAAC
C R É T E I L

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FORMATION DÉPARTEMENTALE DES RÉFÉRENTS CULTURE (77 SUD)

Mercredi 5 mars 2025 – Château de Fontainebleau

<https://netboarddaac.netboard.me/referentsculture/>

La parole aux représentants départementaux de l'Education nationale et aux représentants des collectivités.

- *Fabien Audy, IA-DAASEN de Seine-et-Marne*
- *Sandrine Lachaux, chargée de développement culturel, CD77*

Réunion plénière de la DAAC

1. Préambule : le programme de la journée

2. Se situer au sein du réseau académique et départemental de l'EAC

- a. La DAAC et ses missions. L'équipe, les conseillères et conseillers. Les réseaux de la DAAC : professeurs relais ; référents culture.
- b. Comment communiquer avec la DAAC ? Circulation de l'information et canaux de diffusion.

3. Se repérer au sein des dispositifs et des appels à projets

- a. L'écosystème EAC à l'échelle d'un département.
- b. Actualités : part collective du pass Culture.
- c. Appel à projets « PEAC » de la DAAC 2025-2026.

4. Mettre en œuvre l'EAC à l'échelle de l'établissement

- a. Un paradigme : le PEAC (le Parcours d'éducation artistique et culturelle).
- b. Un outil incontournable : la plateforme Adage.

Préambule : le programme de journée

9h30 Accueil café.

9h45 – 10h10 **Mot d'accueil** du château. Comment travailler avec une institution culturelle, telle que le château de Fontainebleau ?

Présentation de l'offre pour les classes et de l'offre pour les enseignants.

10h10 – 11h10 **Réunion plénière** par la DAAC.

11h10 – 11h20 Inscription à la visite ou activité de fin de journée (de 15H30 à 16H45).

11h20 – 12h20 **Ateliers de réflexion DAAC** de 30 minutes, en alternance :

Présentation d'Adage et de ses fonctions.

Présentation de partenaires culturels du territoire : Médiathèque départementale du 77, Archives départementales du 77,

Concerts de poche.

12h15 – 13h45 Déjeuner.

13h45 – 15h15 **Table ronde sur l'EAC**, organisée par le Château de Fontainebleau, modérée par David Millerou, directeur du service pédagogique, et la DAAC.

Acquérir des connaissances grâce au Festival de l'Histoire de l'Art. Intervention de Grégoire Bruno.

Rencontrer et pratiquer, dans le cadre d'une résidence d'artiste en milieu scolaire. Intervention de Caravansérail, ensemble de musique baroque.

Transmettre le goût de la culture, par des dispositifs spécifiques. Démonstration des « ambassadeurs du patrimoine » (élèves apprentis-guides au château)

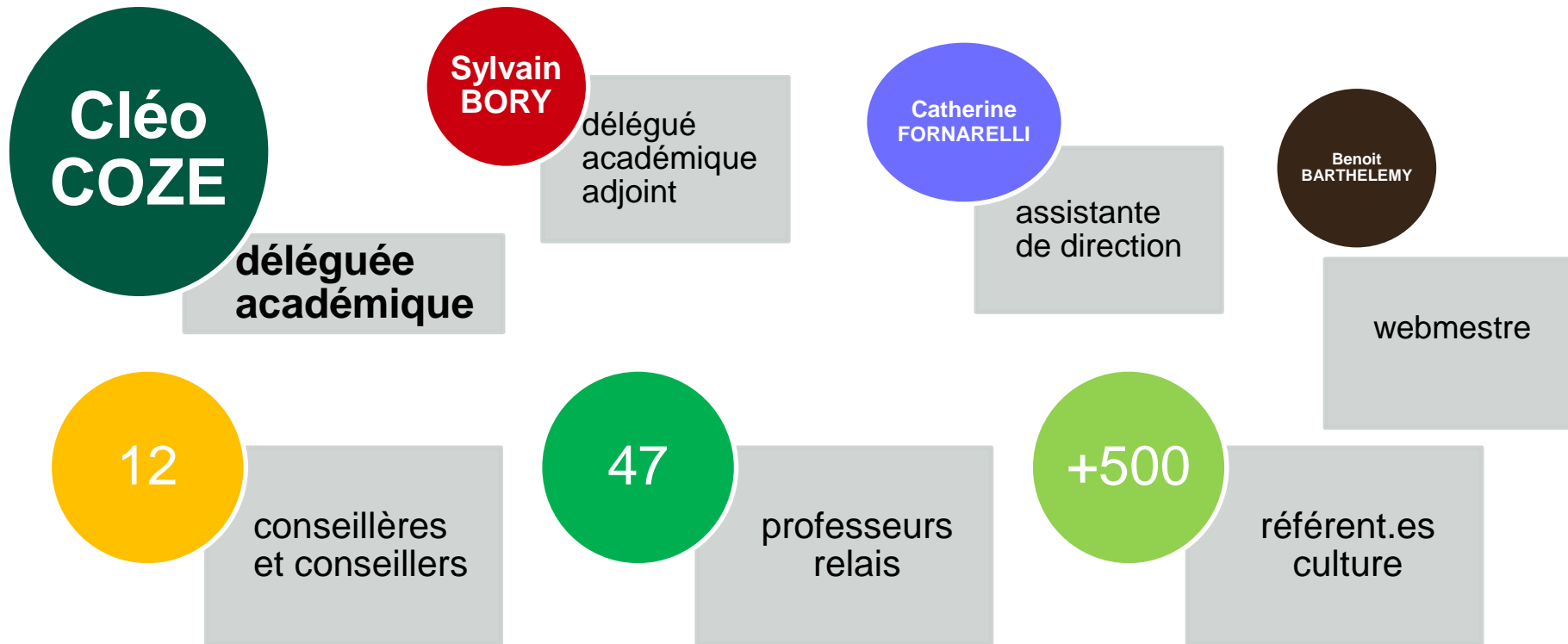
15h30 – 16h45 **Activités** en trois groupes selon les inscriptions du matin :

Découverte et pratique du jeu de paume avec Guillaume Dortu.

Visite-découverte du château avec un guide-conférencier.

Visite insolite avec David Millerou (bibliothèques du château, lieux de savoir et de culture...).

a. La DAAC de Créteil



a. Les conseillers de la DAAC de Créteil

Une répartition par domaines :

- Arts visuels, Design, Photographie : sylvain.bory@ac-creteil.fr
- Cinéma-audiovisuel : isabelle.bourdon@ac-creteil.fr
- Théâtre : marielle.vannier@ac-creteil.fr
- ULLEO, Arts du cirque : valentin.grimaud@ac-creteil.fr
- Mémoire, Architecture, Patrimoine, Archives, Arts du goût : anne.moreau@ac-creteil.fr
- Musique : cedric.govaere@ac-creteil.fr
- Danse, CSTI : stephanie.coudurier@ac-creteil.fr
- SpoArt : lucie.sertillange@ac-creteil.fr

Des missions spécifiques :

- ADAGE : valentin.grimaud@ac-creteil.fr
- Pass Culture : cedric.govaere@ac-creteil.fr
- Référents Culture : valentin.grimaud@ac-creteil.fr
- Professeurs relais : alexandra.moreira@ac-creteil.fr

b. Quelles modalités de communication DAAC / référents culture ?

- La voie hiérarchique est incontournable.
- Le secrétariat de la DAAC : ce.daac@ac-creteil.fr
- Une liste de diffusion ?

b. Comment communiquer avec la DAAC ?

Canaux de diffusion.

- **Site internet** : <https://daac.ac-creteil.fr/>
- S'inscrire au **bulletin d'information** auprès de ce.daac@ac-creteil.fr
- **Chaîne YouTube**, nourrie par Daniel Marino, conseiller en communication : <https://youtube.com/@daaccreteil>
- Nous suivre sur les **réseaux sociaux** : [Instagram](#) ; [LinkedIn](#).
- **Netboard** de ressources à l'usage des référents culture : <https://netboarddaac.netboard.me/referentsculture/>
- Se tenir au courant de ouvertures de préinscriptions de nos **formations** : <https://netboarddaac.netboard.me/formationseac20/>
- Les dernières **rencontres culturelles** : [sur le site](#) et dans le bulletin d'information.

a. L'écosystème EAC à l'échelle d'un département. Quelques exemples au sein du domaine Livre et lecture.

A l'échelle nationale	Prix et concours nationaux	Prix Goncourt des lycéens, Si on lisait à voix haute, Les petits champions de la lecture, Prix Fauve des lycéens (avec le festival d'Angoulême), Dis-moi dix mots...
	Dispositifs portés par le CNL	Masterclass d'auteurs, Résidences d'auteurs à l'école, le Quart d'heure de lecture, les Nuits de la lecture, Partir en livre...
	Dispositifs portés par des associations	Projet Numook (Lecture Jeunesse), Le Prix des Incorruptibles...
A l'échelle régionale, inter-académique	Avec la DRAC Île-de-France	Lectures pour tous, Jeunes en librairie.
	Avec la Région Île-de-France	Leçons de littérature (Maison des écrivains et de la littérature), Prix littéraire des lycéens (Les Fugueuses), Lectures à voix haute, Quinzaine des libraires...
A l'échelle académique	Les projets académiques du rectorat Mission pour la Maîtrise de la langue et la prévention de l'illettrisme	Prix littéraire des enseignants. Le Livre de l'Académie, le concours L'Écrire et de le dire.
A des échelles plus locales	Des initiatives locales , souvent départementales	Grand Slam du 77, le Prix Vox du livre audio (autour de Montreuil)...
	En lien avec une structure culturelle	Prix littéraire de la Porte Dorée (avec MNHI), Prix jeunesse du Muséum littéraire (avec MNHN), prix Adel Hakim (Théâtre des Quartiers d'Ivry)...
	Portés par des médiathèques	Festival Hors limites avec l'Association des bibliothèques de Seine-Saint-Denis, médiathèque départementale de Seine-et-Marne, médiathèque Desnos de Montreuil...

a. L'écosystème EAC à l'échelle d'un département.

Un exemple de dispositif de votre département.

Collèges au cinéma (Sandrine Lachaux)

b. Actualités : la part collective du pass Culture

- Que s'est-il passé ?
- Un plafonnement semestrialisé.
- Et maintenant ?

c. Appel à projets « PEAC » de la DAAC 2025-2026.

- Campagne ouverte **du jeudi 20 mars 2025 au lundi 2 juin 2025** sur la plateforme **Adage** (« Candidater » sous l'appel à projets « PEAC »).
 - Demander un **co-financement** (subventions ; IMP ; HSE) de la DAAC pour :
 - Classes à PAC (sur temps scolaire) ;
 - Ateliers artistiques (hors temps scolaire) ;
 - PIE (projets inter-établissements menés par des partenaires culturels)
 - Autres.
 - Construire un **vrai parcours d'EAC** avec l'aide des conseillères et conseillers.
 - Construire un **budget** (l'établissement doit donner au moins autant que la DAAC ; la DAAC finance au maximum la moitié des interventions artistiques...).
- Deux visio-conférences d'accompagnement pour répondre à vos questions :
jeudi 10 avril 17h30 ; mardi 29 avril 27h30.*
- Résultats avant la fermeture administrative des établissements scolaires.

a. Un paradigme : le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

Textes de référence :

- Circulaire interministérielle, 3 mai 2013 : https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo18/MENE1311045C.htm?cid_bo=71673
- Loi pour la refondation de l'école de la République, 8 juillet 2013 : <https://www.education.gouv.fr/loi-ndeg2013-595-du-8-juillet-2013-d-orientation-et-de-programmation-pour-la-refondation-de-l-ecole-5618>
- Arrêté du 7 juillet 2015 relatif au PEAC (référentiel) : https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo28/MENE1514630A.htm?cid_bo=91164
- Charte pour l'éducation artistique et culturelle, : <https://www.education.gouv.fr/l-ecole-des-arts-et-de-la-culture-11723#edugouv-summary-item-14>
- Guide pour la mise en œuvre du PEAC : <https://eduscol.education.fr/document/30883/download>

À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

- 1** L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.
- 2** L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.
- 3** L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.
- 4** L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.
- 5** L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de la vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.
- 6** L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.
- 7** L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.
- 8** L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant ces partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).
- 9** L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.
- 10** Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

Charte pour l'éducation
artistique et culturelle :
<https://www.education.gouv.fr/l-ecole-des-arts-et-de-la-culture-11723#edugouv-summary-item-14>

Le parcours d'éducation artistique et culturelle

arrêté du 1^{er} juillet 2015

Article 1 - Le parcours d'éducation artistique et culturelle vise à favoriser un **égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture**.

Il se fonde sur trois champs d'action indissociables qui constituent ses trois piliers : des **rencontres** avec des artistes et des œuvres, des **pratiques individuelles et collectives** dans différents domaines artistiques, et des **connaissances** qui permettent l'acquisition de **repères culturels** ainsi que le **développement de la faculté de juger et de l'esprit critique**.

Le référentiel du parcours d'éducation artistique et culturelle fixe notamment les grands objectifs de formation et repères de progression associés pour construire le parcours. Ce référentiel est annexé au présent arrêté.

Article 2 - Pendant la scolarité obligatoire, les connaissances et compétences acquises par les élèves dans le cadre de ce parcours sont prises en compte pour la validation de l'acquisition **du socle commun de connaissances, de compétences et de culture** défini à l'article D. 122-1 du code de l'éducation.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle

arrêté du 1^{er} juillet 2015 – référentiel

➤ Quelques principes pour le penser et le construire :

- ❖ **Egalité** d'accès
- ❖ **3 piliers** : rencontres, pratiques, connaissances
- ❖ **Cohérence** à l'échelle du parcours de l'élève
- ❖ **Progressivité**
- ❖ Diversité et pluralité (**8 domaines** : arts visuels et patrimoine / cinéma-audiovisuel / culture scientifique technique et industrielle / Histoire et mémoire / livre et lecture / Education aux médias / musique / spectacle vivant)
- ❖ **Partenariat**
- ❖ **Place de l'élève**

Le parcours d'éducation artistique et culturelle arrêté du 1^{er} juillet 2015

Piliers de l'éducation artistique et culturelle	Grands objectifs de formation visés tout au long du parcours d'éducation artistique et culturelle
Fréquenter (Rencontres)	cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres (3)
	échanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture
	appréhender des œuvres et des productions artistiques
	identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire
Pratiquer (Pratiques)	utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production
	mettre en œuvre un processus de création
	concevoir et réaliser la présentation d'une production
	s'intégrer dans un processus collectif
S'approprier (Connaissances)	réfléchir sur sa pratique
	exprimer une émotion esthétique et un jugement critique
	utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel
	mettre en relation différents champs de connaissances
mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre	

Mettre en œuvre l'EAC à l'échelle de l'établissement

Grands objectifs de formation	Repères de progression				
		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4
Fréquenter	Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres	ouverture aux émotions de différentes natures suscitées par des œuvres	partage de ses émotions et enrichissement de ses perceptions	ouverture à des esthétiques différentes et à des cultures plurielles	manifestation d'une familiarité avec des productions artistiques d'expressions et de cultures diverses
	Echanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture	accueil et écoute d'un artiste (d'un créateur) avec attention, amorce d'un premier échange	questionnement d'un artiste (d'un créateur) sur ses œuvres et sa démarche	débat avec un artiste (un créateur) et restitution des termes du débat	échange approfondi avec un artiste (un créateur) afin d'établir des liens entre la pratique de l'artiste et son propre travail
	Appréhender des œuvres et des productions artistiques	suivi des codes appropriés lors des rencontres artistiques et culturelles	intégration des codes appropriés face aux œuvres et productions artistiques rencontrées	adaptation de son comportement face aux œuvres et aux productions artistiques selon les circonstances de la rencontre	découverte personnelle (directe ou indirecte) d'œuvres et de productions artistiques de manière plus autonome
	Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire	reconnaissance de quelques lieux et acteurs culturels de son environnement proche	repérage et qualification des principaux lieux culturels de son environnement	découverte du rôle et des missions des principaux acteurs et lieux culturels de son territoire	repérage de parcours de formation menant à différents métiers de l'art et de la culture, découverte de quelques grandes caractéristiques du financement et de l'économie des structures artistiques et culturelles

Mettre en œuvre l'EAC à l'échelle de l'établissement

Grands objectifs de formation	Repères de progression				
		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4
Pratiquer	Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production	identification et expérimentation de matériaux, d'outils et de postures dans des univers artistiques sonores, visuels et corporels	action sur des matériaux (plastiques, sonores, corporels, textuels, émotionnels...) et expérimentation de gestes	exploitation de matériaux au service d'une intention	emploi de différentes techniques, réalisation de choix en fonction d'un projet de création
	Mettre en œuvre un processus de création	ouverture à des expériences sensibles variées	identification des différentes étapes d'une démarche de création	implication dans les différentes étapes de la démarche de création	prise d'initiatives, engagement, exercice de sa créativité
	Concevoir et réaliser la présentation d'une production	présentation de sa production dans un lieu	exploration de différentes formes de présentation	réalisation de choix et création des dispositifs de présentation correspondants	présentation de sa production en tenant compte du contexte
	S'intégrer dans un processus collectif	participation à un projet collectif en respectant des règles	engagement dans le collectif	respect de l'avis des autres et formulation de propositions	participation aux décisions collectives et à leur mise en œuvre
	Réfléchir sur sa pratique	participation à un échange sur les propositions et les choix effectués	définition d'intentions de réalisation et présentation de ces intentions en termes simples	explication de son projet ou de sa production aux autres de manière structurée	exercice d'un regard critique sur sa pratique pour faire évoluer son projet

Mettre en œuvre l'EAC à l'échelle de l'établissement

Grands objectifs de formation	Repères de progression				
		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4
S'approprier	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique	verbalisation de ses émotions	confrontation de sa perception avec celle des autres élèves	enrichissement de sa perception par une première analyse pour construire son jugement	défense d'un point de vue en argumentant
	Comprendre et utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel	emploi d'un vocabulaire élémentaire pour parler d'une œuvre	appropriation des noms de différentes formes de productions artistiques	utilisation de quelques éléments d'un lexique adapté pour caractériser une œuvre	exploitation d'un lexique spécialisé pour analyser une œuvre
	Mettre en relation différents champs de connaissances	repérage des éléments communs à des œuvres	comparaison et rapprochement des éléments constitutifs de différentes œuvres	situation des œuvres du passé et du présent dans leurs contextes	situation des œuvres du passé et du présent dans leurs contextes à partir de questionnements transversaux
	Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension d'une œuvre	expression orale sur une œuvre pour la présenter	identification de quelques éléments caractéristiques d'une œuvre	mise en relation de quelques éléments constitutifs d'une œuvre avec les effets qu'elle produit	utilisation de ressources pertinentes pour analyser une œuvre et en déduire du sens

b. Un outil incontournable : la plateforme Adage

← → ↻ 🏠 🔒 📄 https://externet.ac-creteil.fr/arena/pages/accueil.jsf#

ARENA - Accédez à vos applications

Bienvenue M. Valentin GRIMAUD

Application dédiée aux parcours éducatifs
ADAGE - Application Dédiee À la Généralisation de l'EAC

© © MEN 2010 - v.2.1.1 - 08/10/2018

ministère éducation nationale

Recherche

- Scolarité du 1er degré
- Scolarité du 2nd degré
- Examens et concours
- Gestion des personnels
- Enquêtes et Pilotage
- Formation et Ressources
- Intranet, Référentiels et Outils

Comment se connecter ?

Via l'externet académique Arena :

<https://externet.ac-creteil.fr/>

Onglet « Scolarité du 1^{er}/2nd degré »

QUI A ACCÈS ?

- Tous les personnels et enseignants de l'académie de Créteil disposant d'une adresse académique.
- Ces enseignants sont affectés à un ou plusieurs établissements, selon leur situation administrative et sa synchronisation avec les bases de données.
- Les bases de données d'Adage sont automatiquement mises à jour à partir des bases de données des établissements (SIECLE ou autre), dans un délai maximum de 24 à 48 heures.

POUR QUOI FAIRE ?

- **Candidater** à des appels à projets.
- **Recenser** des actions d'EAC menées dans l'établissement (liées ou non à des dispositifs existants) → **Piloter** le PEAC à l'échelle de l'établissement.
- **Réserver** des offres pass Culture.

DEMANDER À ÊTRE « RÉDACTEUR DE PROJETS »

Demandez le profil « rédacteur de projets » à votre chef d'établissement pour pouvoir renseigner vos projets.

Vidéo tutoriel
<https://www.dailymotion.com/video/x7ypdmf>
(durée : 1mn17)

Administration Projets EAC Appels à projets pass Culture Aide Mon compte

VALENTIN GRIMAUD ADMINISTRATEUR ACADÉMIQUE - CRÉTEIL DÉCONNEXION

Nouvelle demande d'accès utilisateur 1

ATTENTION ! à lire
La demande d'un accès spécifique doit être accompagnée d'un échange pour **accord préalable** avec l'administrateur concerné. Un courriel lui sera automatiquement envoyé lors de l'enregistrement de votre demande. Un second courriel vous sera envoyé lorsque l'administrateur aura accepté ou refusé votre demande. Pour les personnels qui font une demande auprès de leur **directeur d'école/chef d'établissement**, sélectionner le **périmètre "établissement"** puis rechercher l'établissement concerné.

Vos profils

Profil Administrateur académique

Historique des demandes

Profil Administrateur académique

Accès utilisateur 3

Périmètre * ETABLISSEMENT

Zone * Rechercher l'établissement

Profil * Rédacteur de projet

Justification de la demande à rédiger
Pour permettre le traitement de votre demande, nous vous prions de préciser les informations ci-dessous :

- la personne ou le service auquel est adressée votre demande ;
- vos nom et prénom ;
- le nom de votre structure (ministère, association, société, établissement, etc.) ;
- votre fonction au sein de cette structure ;
- la raison de votre demande de profil.

Justification * A renseigner selon les modalités décrites ci-dessus.

1:45

académie Créteil

Enseignements artistiques	Appels à projets et dispositifs	Autres projets
<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} degré : chorales, classes à horaires aménagés, classes orchestre. - 2nd degré : classes à horaires aménagés (collège), chorale, enseignements optionnels (2^{nde} ; 1^{ère} ; Tle), enseignements de spécialité (1^{ère} ; Tle)... 	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement de la participation à des appels à projets. NB : la candidature ne se fait pas par le +, mais via la page d'accueil « Appels à projets en cours ». <i>Ex : Résidences CNL à l'Ecole.</i> - Multitude de noms de dispositifs existant pour recenser sa participation. <i>Ex : Lycéens au cinéma.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Toute initiative propre à l'établissement qui n'est ni un appel à projets passant par Adage, ni un dispositif structurant identifié. - Une « action culturelle », un « club », une « rencontre », une « conférence », une « sortie scolaire »...

2 types de FORMULAIRES

Les appels à projets

Remplir un formulaire en ligne
vaut inscription au dispositif.

Tous les appels à projets destinés à
votre établissement scolaire sont
listés sur **la page d'accueil**
d'ADAGE.

CANDIDATER

Les projets qui n'entrent pas dans le cadre d'un appel à projets

Remplir un formulaire ne vaut pas
inscription à un dispositif.

Le formulaire est déclaratif et
permet d'alimenter le parcours
EAC des élèves.

RECENSER

POURQUOI RECENSER ?

Le recensement permet :

- Une **image exacte et fidèle des actions d'EAC menées au sein de l'établissement** -> outil de pilotage pour les directions (et les administrateurs) : quelles classes sont les plus concernées ? Quels domaines artistiques ? -> le volet culturel traduit l'engagement de l'école ou de l'établissement dans le déploiement de l'EAC.
- La constitution du **parcours d'EAC de l'élève**, qui apparaîtra prochainement dans le livret scolaire. Pour le consulter sur Adage, onglet « Projet EAC » > « Suivi des élèves » > « Parcours EAC de l'élève » > « Parcours complet ».

Le recensement devient **qualitatif** lorsque les rédacteurs de projets remplissent la partie « **Bilan** ».



Explications plus approfondies :

- Onglet « Aide » > « Guides et assistance ».
- Le vade-mecum du pass Culture.
- Si problème persistant, déposer un Ticket Pass avec « Assistance en ligne »

Mettre en œuvre l'EAC à l'échelle de l'établissement

Contacts utiles en cas de difficultés :

- DAAC : ce.daac@ac-creteil.fr ; référent Adage, Valentin Grimaud ; référent pass Culture, Cédric Govaere.
- Académie de Créteil, DSI, Chantalle El-Maari : Chantal.Elmaari@ac-creteil.fr
- Questions qui concernent les partenaires culturels, solliciter la DRAC : passcultureidf@culture.gouv.fr
- Questions en lien avec le fonctionnement technique des offres pass Culture : Support-pro@passculture.app ou iledefrance@passculture.app